UE Connaissance des secteurs sanitaire, médico-social
Licence Santé 1ere année

Soraya Otmani

septembre 2026

Qu’est-ce qu’un SMR

- Soins médicaux et de réadaptation
- Une prise en charge pluridisciplinaire et coordonnée pour l’amélioration fonctionnelle du patient, et aussi pour répondre aux besoins de soins liés aux maladies chroniques, aux événements de santé invalidants et au vieillissement de la population.

Qu’est-ce qu’un SMR

- Dispositif de soins français
- Objectifs :
  - Prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations de capacité des patients
  - Promouvoir leur réadaptation et leur réinsertion.

Qu’est-ce qu’un SMR

3 missions du SSR :

- Rééducation pour recouvrer le meilleur potentiel des moyens physiques, cognitifs et psychologiques
- Réadaptation pour s’adapter au mieux aux limitations et les contourner si besoin
- Réinsertion pour garantir une réelle autonomie dans la vie familiale et professionnelle

Qu’est-ce qu’un SMR

En développement continu compte tenu :

- des besoins de soins liés aux maladies chroniques, aux événements de santé invalidants et au vieillissement de la population
- de la diminution des durées moyennes de séjour en médecine et en chirurgie.

Qu’est-ce qu’un SMR

- Exemple : patient âgé admis à la suite d’une fracture du col du fémur, AVC



Chiffres clefs 2023

Soins médicaux et de réadaptation (SMR) 2023

→ Général

Nombre de **patients**

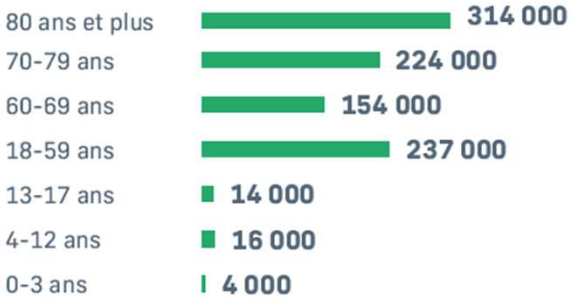
963 000



Nombre de patients hospitalisés par année

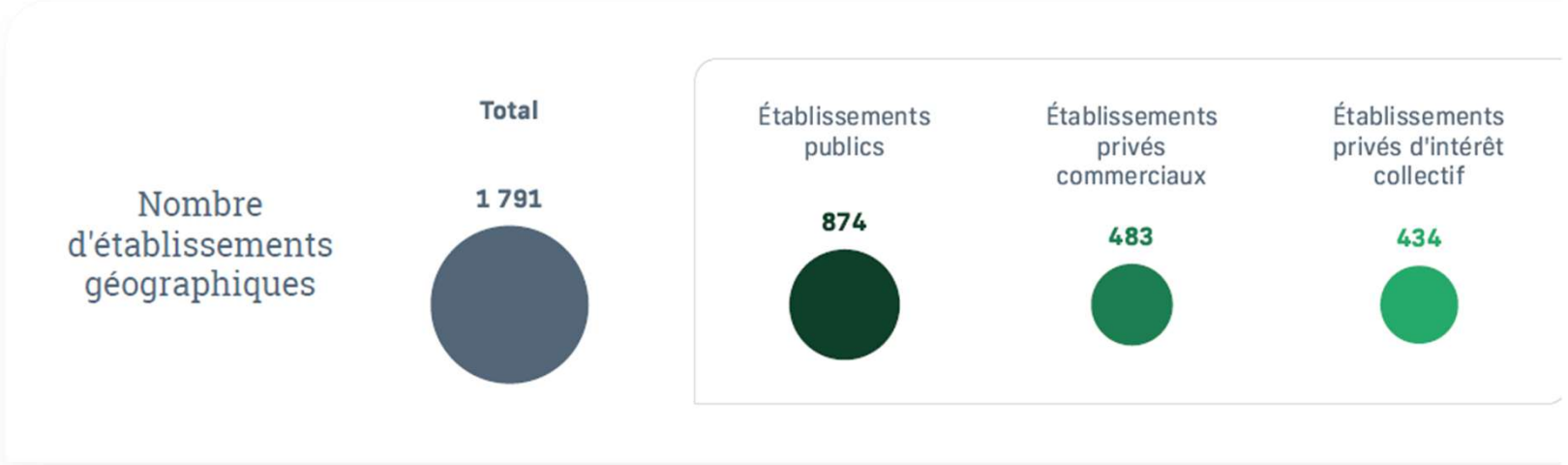


Déclinaison par classe d'âge en nombre de patients



Chiffres clefs 2023

→ **Général** - Activité par type d'établissement





Chiffres clefs 2023

→ Hospitalisation à temps complet

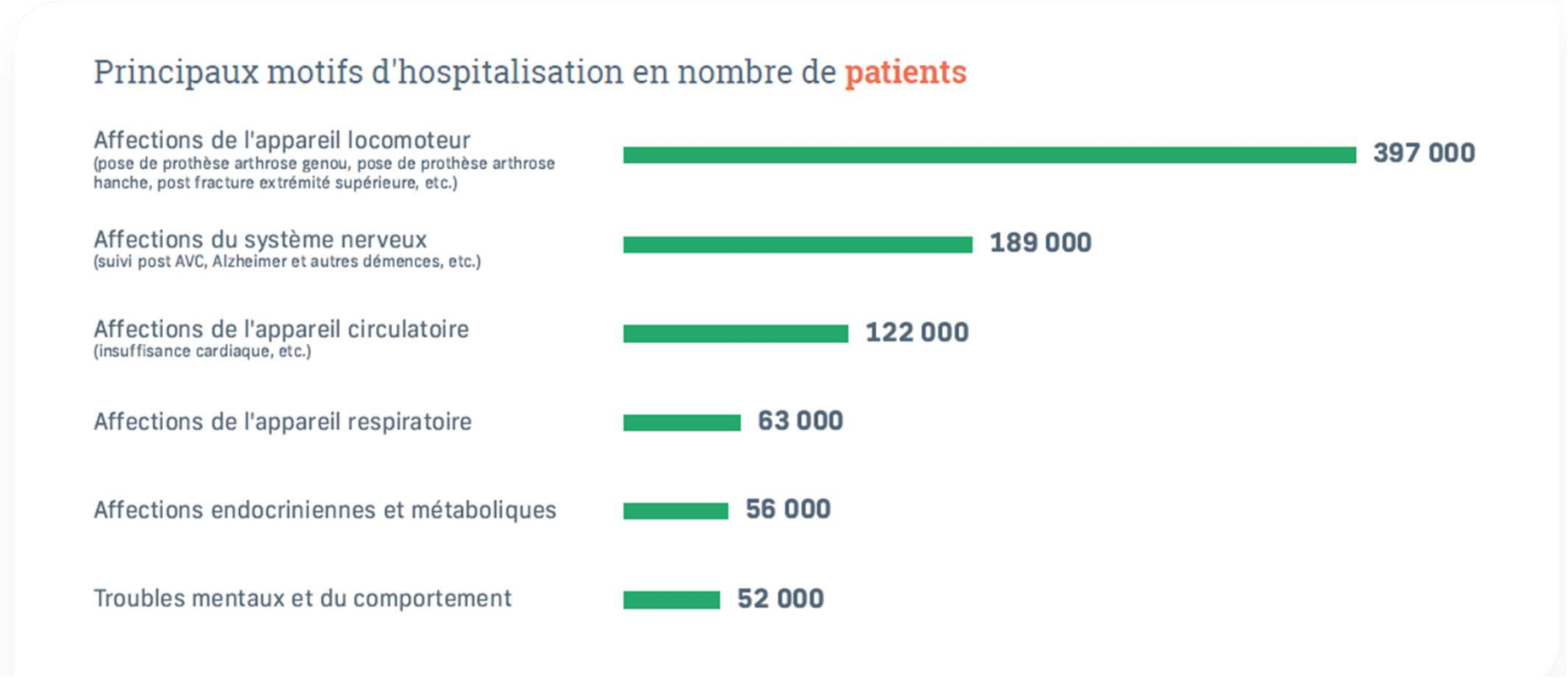
Nombre de **patients**	Nombre de **séjours**	Durée moyenne de **séjour**
703 000	**880 000**	**38** jours

→ Hospitalisation à temps partiel

Nombre de **patients**	Nombre de **journées**
320 000	**5,4** millions

Chiffres clefs 2023

→ Motifs d'hospitalisation



Les SMR adultes spécialisés

- 11 catégories d'activités (mentions/modalités) définissant les autorisations des activités SMR des établissements de santé :
  - Mention « polyvalent » ;
  - Mention « gériatrie » ;
  - Mention « locomoteur » ;
  - Mention « système nerveux » ;
  - Mention « cardio-vasculaire » ;
  - Mention « pneumologie » ;
  - Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition » ;
  - Mention « brûlés » ;
  - Mention « conduites addictives » ;
  - Modalité « pédiatrie » ; comprenant les mentions suivantes :
    - Mention « enfants et adolescents »,
    - Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents ».
  - Modalité « cancers " comprenant les mentions suivantes :
    - Mention « oncologie »,
    - Mention « oncologie et hématologie ».

- Des prises en charge diversifiées au sein d'une offre de soins graduée

Les **SMR pédiatriques**

Enfants et adolescents :

- âgés de 0 à 18 ans, atteints de pathologies sévères, comme des affections respiratoires
- ou de maladies chroniques comme l'obésité.

Le SMR

- Les métiers :
  - Equipe médicale
  - Equipe de soins
  - Equipe de rééducation réadaptation :
    - Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Psychomotriciens,
    - Orthophonistes,
    - Diététiciens,
    - Enseignants en activité physique et adaptée

Et psychologues, assistantes sociales……

Le SMR

Des prises en charge spécifiques sur des lieux différents :

- En chambre
- Gymnase
- Des plateaux techniques spécialisés
- En extérieur
- En milieu urbain
- En milieu naturel

Le SMR









Le SMR

- Différents types d'hospitalisation :
    - Hospitalisation complète (avec nuits et les week-end)
    - Hospitalisation de semaine (week-end à la maison)
    - Hôpital de jour
    - Consultations
- Des durées de séjour en moyenne 35 jours

Cas clinique 1 - AVC

- Admission d’un patient à l’hôpital



- Enregistrement d’un séjour administratif par le Bureau des Admissions



- Création d’un Résumé Hebdomadaire Standardisé (RHS) par semaine



Cas clinique 1 - AVC

- Observation médicale d'entrée

Au total : Il s'agit d'un patient de 43 ans hospitalisé pour rééducation d'une hémiplégie gauche à la suite d'un AVC sylvien totale droit datant du 28/08/19.

Objectifs de rééducation :

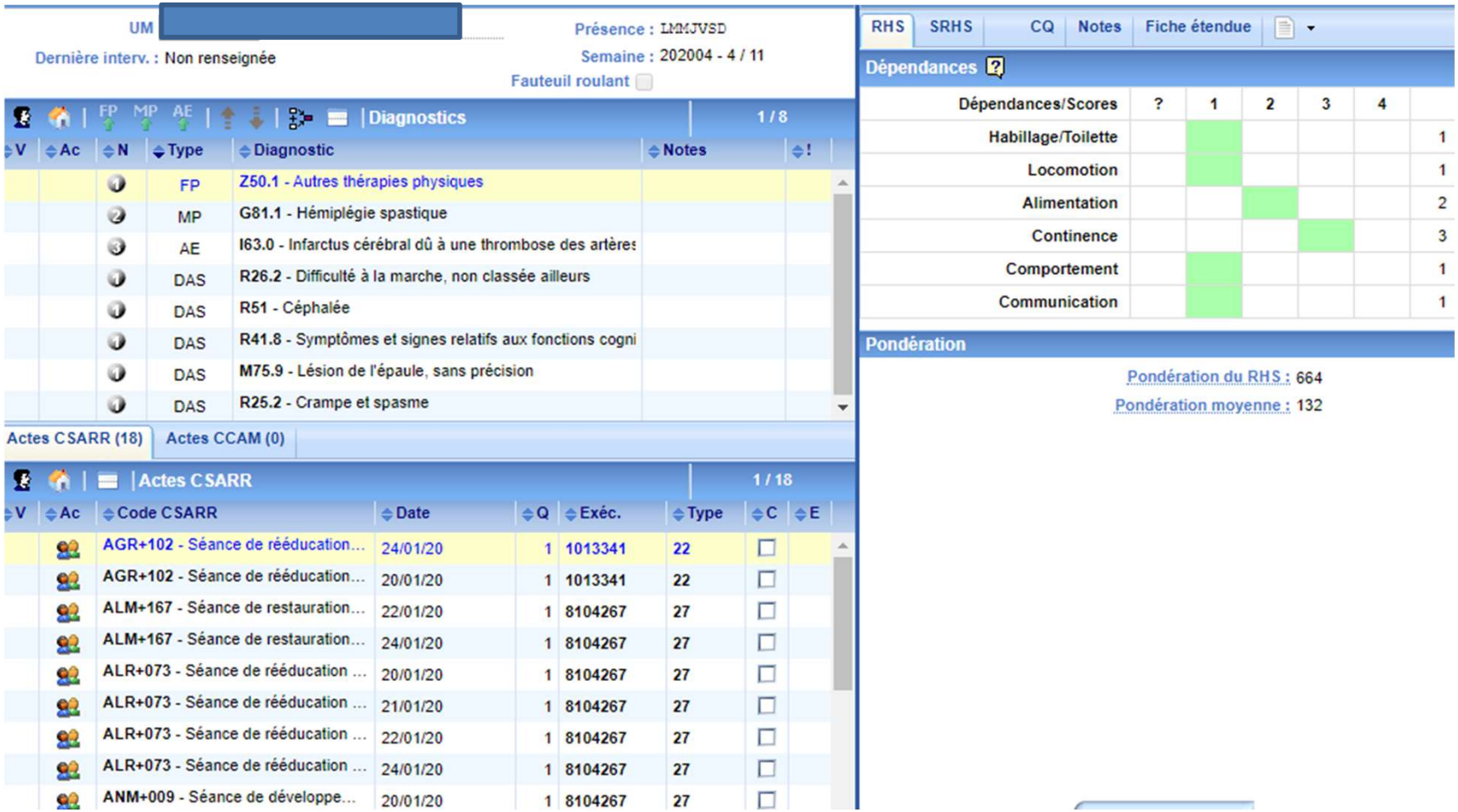
Kinésithérapie : mise au fauteuil, verticalisation, lutte contre l'enraidissement, et renforcement musculaire.

Ergothérapie : Amélioration de la motricité fine du membre supérieur.

Psychologue : Prise en charge et soutien psychologique.

Cas clinique 1 - AVC

- Codage PMSI

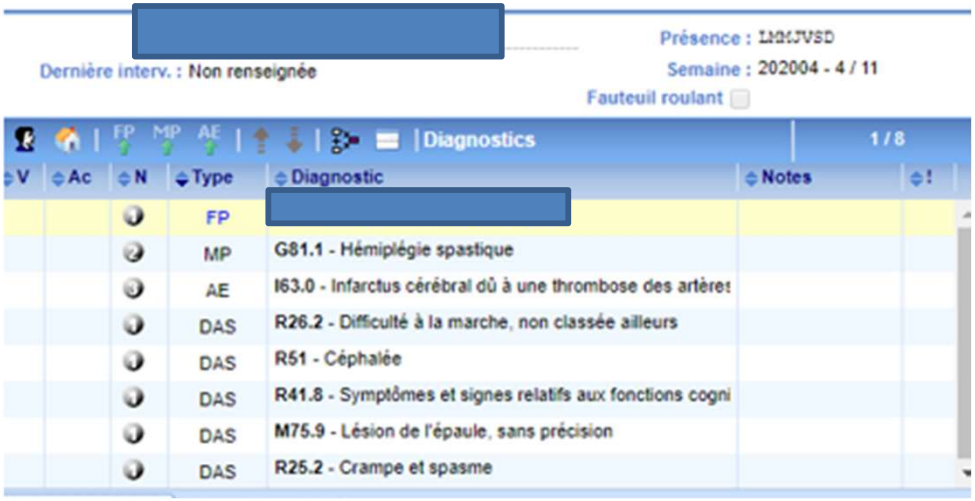


Cas clinique 1 - AVC

- Volet médical :
  - Hospitalisation pour rééducation d'une hémiplégie gauche à la suite d'un AVC sylvien totale droit datant du 28/08/25
  - Patient avec antécédents et pathologies en cours

Cas clinique 1 - AVC

- Volet médical
- Description de la PEC au cours de la semaine
- Variation possible des informations médicales d'une semaine à l'autre selon l'évolution de l'état clinique du patient et de sa prise en charge.
  - En CIM10 , les diagnostics
  - En CCAM, les actes médicaux



Cas clinique 1 - AVC

- Volet dépendance

  - Patient autonome pour l’habillage et les déplacements

  -Surveillance pour risque de fausse route

  - Incontinent

  - Compréhension et expression normale

  - Comportement adapté

Cas clinique 1 - AVC

- Volet dépendance
  - Selon la grille des AVQ
  - 4 niveaux de cotation de 1 à 4 en fonction du besoin d'assistance du patient
  - 6 variables :

    4 de Dépendance Physique

    2 de Dépendance Cognitive

RHS | SRHS | CQ | Notes | Fiche étendue

Dépendances

Dépendances/Scores	?	1	2	3	4	
Habillage/Toilette		■				1
Locomotion		■				1
Alimentation			■			2
Continence				■		3
Comportement		■				1
Communication		■				1

Cas clinique 1 - AVC

- Volet rééducation réadaptation

Objectifs de rééducation :

Kinésithérapie : mise au fauteuil, verticalisation, lutte contre l'enraidissement, et renforcement musculaire.

Ergothérapie : Amélioration de la motricité fine du membre supérieur.

Psychologue : Prise en charge et soutien psychologique.

Cas clinique 1 - AVC

- Volet rééducation réadaptation
- Recueil des actes de rééducation réadaptation au cours de la semaine (Csarr)
- Et des informations sur les conditions de PEC…
- Réalisés par les professionnels assurant la PEC (32 métiers recensés)



Classification PMSI SMR

Volet médical
Diagnostics (CIM10) et actes (CCAM et Csarr)

Infos patient

Mouvements

Volet dépendance
(Grille AVQ)

Volet rééducation réadaptation
(Csarr)



« Homogénéité » médicale et économique

Groupes Médico Économiques :GME

Chaque séjour est classé dans un GME en fonction de très nombreux critères

- ***Pathologie principale***
- ***Scores de dépendance physique et cognitive***
- ***Age***
- ***Intensité de rééducation réadaptation***
- ***Code CIM 10 ou CCAM: marqueurs de sévérité***
- ***….***

Cas clinique 1 - AVC

- Pour chacun des GME correspond un forfait de séjour et de soins dénommé «groupe médico tarifaire» (GMT)

- Dotation Modulée à l'Activité : Mise en œuvre du modèle en mars 2017 avec aujourd'hui des tarifs

Cas clinique 1 - AVC

TARIFS DE GME « AVC AVEC HÉMIPLÉGIE » 2024 EX-DGF

GME	CM	GN	GR	GI	sev	Libellé	Début ZF (DZ	Fin ZF (FZ	Tarif ZB (TZB)	Suppl ZB (SZB)	Tarif ZF - Période 1 (TZF1)	Tarif ZF - Période 2 (TZF2)	Tarif ZF - Période 3 (TZF3)	Suppl. ZHte (SZH)
0147IA0	01	0147	I	A	0	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HTP Réadaptation très intensive	1	1			240,32 €			
0147JA0	01	0147	J	A	0	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HTP Réadaptation intensive	1	1			198,56 €	En HdJ impact CSARR		
0147KA0	01	0147	K	A	0	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HTP Réadaptation modérée	1	1			167,91 €			
0147SA1	01	0147	S	A	1	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation spécialisée Niveau A-1	15	35	3 891,28 €	259,42 €	3 891,28 €	5 327,75 €	6 816,68 €	185,75 €
0147SA2	01	0147	S	A	2	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation spécialisée Niveau A-2	43	49	9 270,02 €	175,24 €	9 270,02 €			203,74 €
0147SB1	01	0147	S	B	1	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation spécialisée Niveau B-1	50	56	11 681,65 €	233,63 €	11 681,65 €			221,13 €
0147SB2	01	0147	S	B	2	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation spécialisée Niveau B-2	64	70	15 520,75 €	242,51 €	15 520,75 €			231,68 €
0147SC1	01	0147	S	C	1	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation spécialisée Niveau C-1	64	70	16 362,71 €	255,67 €	16 362,71 €			244,86 €
0147SC2	01	0147	S	C	2	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation spécialisée Niveau C-2	78	84	20 856,26 €	267,39 €	20 856,26 €			256,85 €
0147TA1	01	0147	T	A	1	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation globale Niveau A-1 :	8	28	1 661,81 €	207,73 €	1 661,81 €	2 688,61 €	3 686,32 €	128,36 €
0147TA2	01	0147	T	A	2	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation globale Niveau A-2 :	29	35	5 042,55 €	160,99 €	5 042,55 €			159,91 €
0147TB1	01	0147	T	B	1	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation globale Niveau B-1 :	8	28	2 312,50 €	289,06 €	2 312,50 €	4 053,15 €	5 490,99 €	175,74 €
0147TB2	01	0147	T	B	2	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation globale Niveau B-2 :	43	49	8 642,70 €	150,08 €	8 642,70 €			187,59 €
0147TC1	01	0147	T	C	1	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation globale Niveau C-1 :	36	42	9 441,85 €	262,27 €	9 441,85 €			242,76 €
0147TC2	01	0147	T	C	2	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation globale Niveau C-2 :	64	70	16 876,30 €	263,69 €	16 876,30 €			250,09 €
0147UA1	01	0147	U	A	1	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation autre Niveau A-1 :	8	28	979,07 €	122,38 €	979,07 €	1 605,26 €	2 242,46 €	78,99 €
0147UA2	01	0147	U	A	2	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation autre Niveau A-2 : avec	22	28	3 639,45 €	165,43 €	3 639,45 €			147,26 €
0147UB1	01	0147	U	B	1	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation autre Niveau B-1 :	8	28	1 013,60 €	126,70 €	1 013,60 €	1 691,39 €	2 300,91 €	77,96 €
0147UB2	01	0147	U	B	2	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation autre Niveau B-2 :	22	28	4 834,74 €	219,76 €	4 834,74 €			197,34 €
0147UC1	01	0147	U	C	1	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation autre Niveau C-1 :	8	28	2 718,63 €	339,83 €	2 718,63 €	4 585,39 €	6 241,65 €	185,72 €
0147UC2	01	0147	U	C	2	Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie / HC Réadaptation autre Niveau C-2 :	57	63	13 307,70 €	201,89 €	13 307,70 €			222,32 €

Cas clinique 1 - AVC

- Tarifs du GME 0147SA1 :



15	35	3891,28 €	259,42 €	3891,28 €	5327,75 €	6816,68 €	185,75 €

- Tarif variable en fonction de la durée de séjour du patient

  - Zone forfaitaire : 15 et 35 jours
  - Tarifs de la zone forfaitaire
  - Tarif de la zone basse
  - Tarif de la zone haute

Cas clinique 1 - AVC

- Données anonymisées envoyées chaque mois aux autorités de tutelle
- Financement mixte

Principes généraux de la DMA

Compartiment activité

Part activité fondée sur l'activité en cours et valorisée sur la base des tarifs de l'année N

10%

Part socle fondée sur la dotation annuelle de financement (DAF)

90%

Compartiments complémentaires

MIGAC
(Missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation)

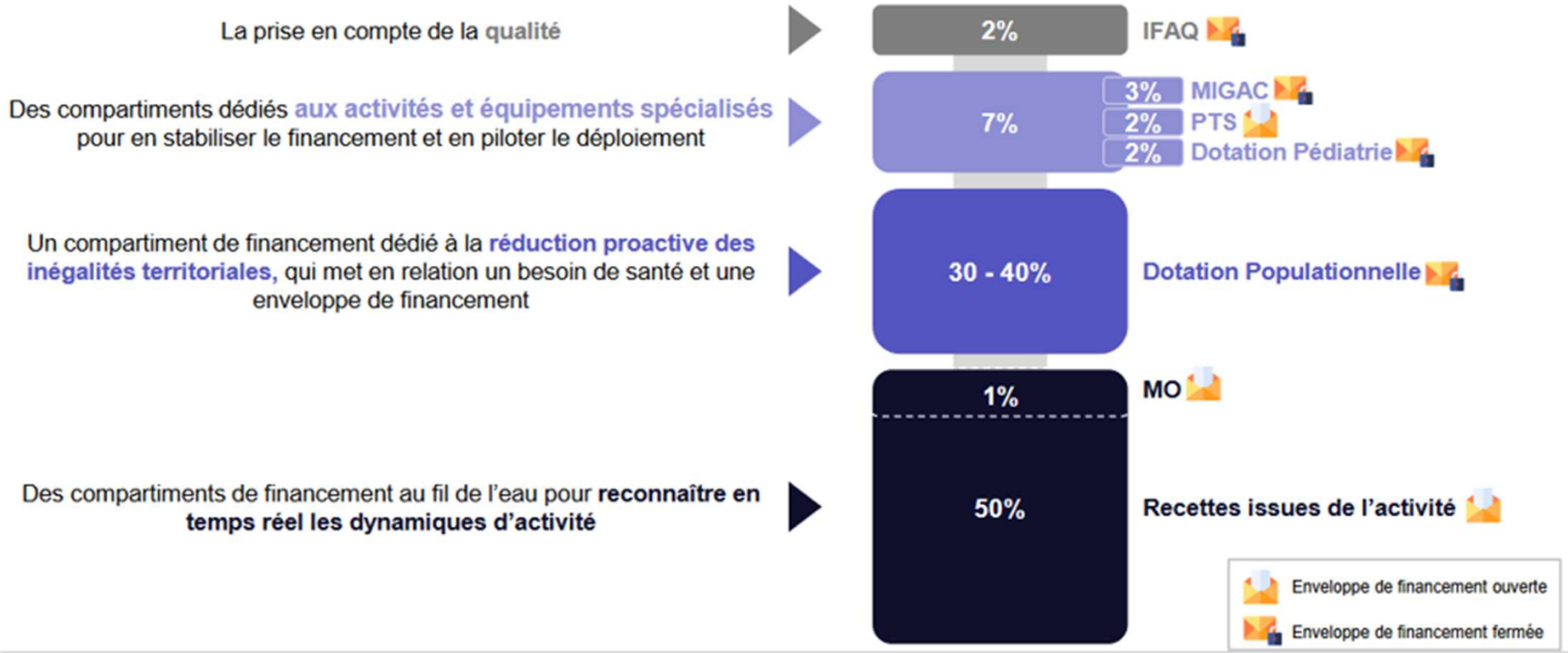
IFAQH
Incitations financières à l'amélioration de la qualité

Plateaux techniques spécialisés
Auj Financement provisoire (MIG)

Liste des Molécules onéreuses

Actes et consultations externes 2018

Réforme du financement : 1er juillet 2023



Points Clefs

- C’est quoi un SMR
- Une prise en charge pluridisciplinaire
- Le modèle de financement